France moche : cette ville d'Occitanie a été épinglée pour sa "forêt publicitaire"

par La rédaction de TF1info |
Reportage : Tiffany HENNE, Adrien NOS, Baptiste SISCO
Publié le 25 novembre 2025 à 18h13

•L'association Paysages de France a récemment dévoilé son palmarès de "la France Moche".

•Parmi les quatre villes épinglées, on y trouve Vendargues, dans l'Hérault.

•Une équipe de TF1 s'y est rendue et a fait un détour par Alès (Gard), embellie, elle, après avoir reçu en 2020 un trophée de la laideur.

Une forêt peut en cacher une autre. Au bord de la Nationale 113, c'est un massif de panneaux publicitaires. Ici, il n'y en a pas un, ni deux, ni trois, mais vingt-six au total sur 300 mètres à peine. Les automobilistes qui empruntent cette route ne veulent plus les voir. *"Elle est laide, elle est horrible, il y a des panneaux partout"*, commente l'un d'entre eux dans le reportage du JT de TF1 visible en tête de cet article. *"Là, ils ont fait fort quand même,* poursuit sa passagère. *Parce que je n'ai jamais vu une allée où il y a autant de concentrations de panneaux. Oui, ça dérange."*
Vendargues, la commune de l'Hérault où se trouve cette entrée de ville, a reçu le mois dernier un prix de la France Moche. Récompensée dans la catégorie "forêt publicitaire", elle incarne, selon l'association Paysages de France à l'origine de cette distinction, *"la laideur ordinaire des entrées de villes françaises".* Un prix dont le maire se serait bien passé. *"Je suis choqué. D'abord, je ne savais pas que cette association existait donc, quand j'ai reçu le mail, ça a fait un petit peu bizarre",* commente face à notre caméra Guy Lauret, maire (SE) de cette commune. *"J'invite le président de cette association à venir à Vendargues,* poursuit-il, *parce qu'on ne peut pas affubler une commune d'un tel titre. On ne peut pas interdire aux gens d'annoncer leur entreprise, d'annoncer leur activité. À Vendargues, on accompagne les chefs d'entreprise, mais il faut le faire dans certaines normes."*

> ***C'est vrai, il y avait trop de panneaux. Depuis, nous avons pris des mesures fortes.***
>
> Christophe Rivenq, maire (LR) d'Alès qui avait reçu un trophée de la laideur en 2020.

Pour être dans la légalité, les enseignes doivent être installées sur la parcelle de l'entreprise et mesurer moins de 12 mètres carrés. Ces panneaux de Vendargues le sont. Mais il est interdit à un commerçant d'en implanter plus d'un ou de les placer hors agglomération. Et là, certains ne respectent pas la loi. *"Il existe une réglementation, et cette réglementation est très mal appliquée en France. Ici, c'est un petit peu dommage de ne pas avoir installé, par exemple, une enseigne un peu plus récapitulative"*, explique Jean-Marie Delalande, président de l'association Paysages de France.

En plus, avec moins de panneaux, les marques pourraient mieux toucher des consommateurs sursollicités. *"Quand il y a quelques publicités, on peut les voir, là, vraiment, ce n'est pas le cas,* constate une automobiliste. *On est plombé par la quantité de publicités."* Même remarque chez une autre conductrice : *"Il y en a tellement. On m'a déjà demandé où se situaient des sociétés. Je ne le savais pas alors que je passe ici tous les matins, je travaille ici depuis des années."*

Vendargues n'est pas la seule ville à avoir reçu une distinction. Les communes de Bernay (Eure), Saint-Gervais (Vendée) et Limoges (Haute-Vienne) ont également été épinglées cette année. À travers ce palmarès dévoilé chaque année en automne, l'association environnementale entend lutter contre la pollution visuelle dans certains territoires et sensibiliser les maires. Et l'opération a déjà porté ses fruits, notamment dans le Gard.

En 2020 en effet, Alès, la capitale des Cévennes, a reçu le trophée de la laideur pour une lisière de rocade chargée de publicités. Depuis, la zone a été transformée, comme le montre notre reportage. *"Les panneaux sont sur une partie de la rocade d'Alès, sur laquelle, c'est vrai, il y avait trop de panneaux. Depuis, nous avons pris quand même des mesures fortes",* se félicite Christophe Rivenq, maire (LR) de cette commune. *"J'ai fait supprimer une quarantaine de dispositifs, mis aux normes le reste,* ajoute-t-il. *Il y a encore du travail, certes. Comment on allie dynamique commerciale, dynamique économique et qualité de la ville."*

Les commerçants et l'un de leurs représentants contactés par notre équipe comprennent la démarche. Pas de retours négatifs concernant la fréquentation après l'enlèvement des panneaux. Tous votent pour la dépollution visuelle qui rend la France plus belle.